

Les modifications profondes des conditions de trafic depuis mars 2020 en raison de la crise sanitaire, ont conduit l'Observatoire Départemental de Sécurité Routière (ODSR) à prévoir, pour ses données conjoncturelles 2022, une double comparaison : avec les données 2019 (année N-1 avant la crise sanitaire) mais aussi 2021.

Une baisse de la mortalité et de blessés routiers

Selon les estimations de l'observatoire départemental de sécurité routière, (ODSR), 52 personnes ont perdu la vie sur les routes des Alpes-Maritimes en 2022, contre **52 en 2021** (+0%) et **58 en 2019** (-10%), année de référence.

En ce qui concerne le nombre de blessés, en 2022, le nombre est estimé à 1 036 blessés, en diminution de -24 %.

Le nombre de blessés graves est quant à lui, estimé à 315 blessés graves soit une diminution de -31 %.

Une baisse de blessés et de morts des piétons et deux-roues

L'observatoire rapport une baisse de la mortalité des piétons et des usagers de deux-roues motorisés mais une hausse de la mortalité des utilisateurs d'Engins de déplacements personnels motorisés (EDPM) et notamment :

- 26 usagers de deux-roues motorisés (2RM) ont perdu la vie sur les routes des Alpes-Maritimes en 2022 (-5 tués en comparaison de 2019) et 169 blessés graves (-34%).
- 7 piétons sont décédés (-3 par rapport à 2019) et 55 ont été blessés gravement (-30 par rapport à 2019 soit une diminution de -35 %).
- 12 occupants de véhicules de tourisme ont trouvé la mort sur les routes du département (12 également en 2019) et 57 ont été blessés gravement (-23 par rapport à 2019 soit une baisse de -29 %) ;
- La mortalité des utilisateurs d'EDPM est en augmentation (3 tués et 6 blessés graves estimés en 2022). La mortalité et la gravité des blessures des cyclistes stagnent (4 décès et 23 blessés graves).

Hausse de la mortalité hors agglomération et sur le

réseau autoroutier

La mortalité hors agglomération enregistre une hausse : +42 % passant de 12 en 2019 à 17 tués en 2022. Cela représente 33 % de la mortalité routière.

- La mortalité sur le réseau autoroutier connaît également une augmentation. Elle a doublé avec 6 tués en 2022 contre 3 en 2019.
- Bien qu'en forte baisse (-33%) comparé à 2019, la mortalité en agglomération reste plus élevée ; elle représente 56 % des tués en 2022 contre 33 % hors agglomération et 12 % sur autoroute.
- En termes de blessés graves, la baisse la plus marquée se situe en agglomération (217 blessés graves contre 324 en 2019 soit une baisse de -33 %).
- Avec 78 blessés graves estimés sur les routes hors agglomération et 20 sur autoroute, le nombre de blessés graves est également en baisse de -26 % pour le premier et -31 % pour le second.

Inégalité d'âge dans la mortalité routière

La part des hommes dans la mortalité routière est en légère baisse (44 tués sur 52 contre 52 tués sur 58 en 2019) soit une baisse de -5 %.

Ils représentent toutefois 85 % des décès sur les routes du département.

La tranche d'âge qui enregistre une augmentation de sa mortalité est celle des 25- 34 ans (+5 tués par rapport à 2019).

Les tranches d'âge qui enregistrent les tendances les plus favorables sont les 45-54 ans (4 décès contre 8 en 2019) et les 75 ans et plus (8 tués contre 12 en 2019).

Nous vous invitons à la plus grande prudence sur les routes. La sécurité routière c'est surtout être vigilant et respectueux du code de la route et des autres usagers, et ne pas user de vitesse.

Sources : *Communiqué du 07 février du Bureau de la Communication Interministérielle*

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)

- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité